



Liquidation actifs

Par Soleil

Bonjour, je suis en procédure de liquidation judiciaire. Un de mes biens dans une situation compliquée : en bref achat en VEFA... arnaque, et aujourd'hui propriétaire d'une part , un appartement qui n'existe pas, sur un terrain vague. Plusieurs copropriétaires, dont la plupart ont disparus. La banque avait hypothéqué ma part. En résumé, invendable...cela va t il bloquer ma liquidation?
J'ai au final un dixième d'un terrain vague qui doit valoir 300 000?, a la louche. Comment le liquidateur peut finaliser?
Merci pour vos réponses.

Cette liquidation traîne en longueur, et je n'en peux plus.
Cordialement